Forum des Jeunes Entreprises du Congo



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2019

Mutation structurelle et résilience

Sigles et abréviations

FJEC: Forum des Jeunes Entreprises

du Congo

CRP: Centre de Ressources

Professionnelles

CGA: Centre d'Appui et de Gestion

CA: Conseil d'Administration

CAPPED: Caisse de Participation

à la Promotion

des Entreprises et à leur

Développement

PDAC: Projet de Développement

de l'Agriculture Commerciale

PADEC: Projet d'Appui au

développement des Entreprises

et de la Compétitivité

PSTAT: Projet Statistiques

PRISP: Projet des Réformes intégrées

du Secteur Public

COPIL : Comité de Pilotage

CFSI: Comité Français pour

la Solidarité Internationale

UCAS: Unité de Coordination

et d'Aanimation Stractégique

CNSS: Caisse Nationale de Sécurité

Sociale

SIDI

FAABCO FAbrique d'Aliments de Bétail

du COngo

▶ Sommaire

- **p4** Introduction
- p5 Les activités institutionnelles
- p7 Les activités opérationnelles
- **p12** In memoriam
- **p13** Situation financière
- p14 Conclusion

1989-2019, trente ans d'existence!

Nous aurions pu célébrer avec éclat les trente pleines années d'exercices par le FJEC, de métier de conseiller ou accompagnateur des micros, petits et moyens entrepreneurs au Congo.

n symposium aurait pu être organisé pour démontrer que le concept d'entrepreneur ou de création de richesse a évolué. Nous aurions pu célébrer autrement ces « noces de perle ». Un proverbe chinois dit: « la perle précieuse provient d'une vulgaire huitre ».

Nous avons connu une année 2019 pleine de grandes expériences :

1- La crise financière et économique dans laquelle le Congo et plusieurs autres pays d'Afrique centrale, a été néfaste pour les micros, petites et moyennes entreprises, principales cibles de nos actions. Notre portefeuille d'entreprises en suivi a baissé de plus de 80% à cause des fermetures en cascade ou de ralentissement d'activité, entrainant la suspension des contrats de suivi;

2- Les partenaires techniques et financiers du Congo ont lié l'ensemble des projets à l'aboutissement des négociations entre le Congo et le FMI, pour la mise en place d'un nouveau programme d'ajustement budgétaire, sous encadrement du FMI. La signature d'un accord sur le programme économique et financier pour la facilité élargie- au crédit entre les deux parties est intervenue en juillet 2019, et le premier décaissement n'a pu avoir lieu qu'en décembre 2019 à cause de plusieurs irrégularités de la part du gouvernement congolais, lors des négociations;

3- Les rares appels à manifestation d'intérêt, pour lesquels le FJEC a soumissionné, ont donné lieu à une rude concurrence entre les OSC locales et celles de solidarité internationale, notamment européennes, installées ou pas au Congo;

4- L'application de la nouvelle réglementation de l'exercice de la micro-finance en Afrique Centrale, de manière un peu précipitée, a poussé le FJEC à accélérer le processus de refondation en accordant la

priorité au suivi de la transformation de la CAPPED en société anonyme avec un conseil d'administration. Cette démarche entraine des conséquences juridiques et financières sur la structure du dispositif FJEC/CAPPED;

5- La longue période de maladie du Président du Conseil d'Administration couplée au décès du Responsable des Centres de Gestion et des Appuis, ont été un choc indéniable au sein de la structure.

D'autres faits majeurs ont bouleversé le fonctionnement de la structure en cette année : l'accumulation des arriérés de salaires ; la non exécution du programme d'activité comme prévu ;

Le départ par démission ou par licenciement de 5 cadres au niveau du Secrétariat général et du CGA.

Cependant, le FJEC, en dépit de ces situations, a montré une certaine résilience en poursuivant ses actions sur le terrain.

Les activités institutionnelles

l s'agit ici des activités menées part le Conseil d'Administration, à savoir: les tenues des sessions du CA et de la conduite du chantier de la refondation du dispositif FJEC/CAP-PED/CRP.

Tenue des sessions du conseil d'administration

Une seule session a été tenue dans un climat social assez tendu. Les administrateurs ont été mis au courant de la situation générale du FJEC, notamment les difficultés financières. La longue période de maladie du Père

Christian, de mai à octobre 2019, Président du CA, n'a pas permis à l'instance de se retrouver, normalement.

Néanmoins, ayant pris acte des efforts consentis, les administrateurs ont fait des recommandations au socrétaire général d'intensi-

secrétaire général d'intensifier les actions de suivi auprès des entreprises, en dépit de la crise.

Une étude interne a été menée pour élaborer un plan stratégique permettant au FJEC de retrouver les moyens de rebondir dans un contexte particulier.



Le Pdt du CA et le SG/FJEC

Conduite du chantier de refondation

Depuis 2018, le processus de refondation est consacré à la transformation de la CAPPED, de l'association en société anonyme, conformément à la décision prise à l'assemblée générale du 22 septembre 2018. un comité de pilotage a été mis en place dans lequel 3/4 des membres du Conseil d'Administration sont engagés et attelés à accompagner ce processus.

Dans ce processus, le comité de pilotage s'est réuni deux fois. La CAPPED est adossée juridiquement au FJEC. Sa mutation en société anonyme avec conseil d'administration entrainera également la modification structurelle du FJEC dont les statuts devraient être révisés.

De la demande d'autorisation préalable à la COBAC, suivie de la notification de l'ouverture de la procédure disciplinaire, au mois de janvier et février 2019 à la réception de la lettre de la COBAC sur les nouveaux délais et les procédures à suivre pour la transformation en SA, en octobre 2019. Plusieurs actions ont accompagné ce processus.

PROCESSUS DE TRANSFORMATION DE LA CAPPED

Dates	Désignations		
15 JANVIER 2019	Demande d'autorisation préalable à la COBAC		
12 FEVRIER 2019	Notification de l'ouverture d'une procédure disciplinaire à l'encontre de la CAPPED et ses dirigeants		
15 FEVRIER 2019	Nomination de Philippe MASSEBIAU du répondant de la SIDI à la CAPPED		
5 MARS 2019	Refus de la COBAC Motifs : capital social minimum non requis, FPN insuffisant. Faiblesse de la gouvernance et du CI et détérioration de la qualité de portefeuille		
15 MARS 2019	COPIL 4		
26 MARS 2019	Envoi de la délibération spéciale du CA sur la mission de contrôle de la COBAC		
2 AVRIL 2019	Convocation à comparaitre devant la commission disciplinaire à Libreville (GABON)		
12 AVRIL 2019	Demande de Rdv à la COBAC		
23 AVRIL 2019	Echanges avec le Directeur du département Microfinance de la COBAC à Libreville		
25 AVRIL 2019	Comparution du PCA et de la DG devant la commission disciplinaire de la COBAC à Libreville		
2 MAI 2019	Acceptation par la COBAC de la délibération spéciale du CA. Notification de la COBAC à la DG du maintien pendant la procédure disciplinaire malgré la fermeture du compte à la CA		
28 MAI 2019	Demande de la lettre d'engagement de la SIDI par le PCA		
6 JUIN 2019	Lettre COBAC : demande de la suite du recrutement du DGA et les pourparlers avec la SIDI		
DU 10 AU 15 JUIN 2019	Mission 1 de Philippe MASSEBIAU à Brazzaville		
13 JUIN 2019	COPIL 5		
25 JUIN 2019	Réception de la lettre d'intention (engagement) de la SIDI		
27 JUIN 2019	Réponse du PCA sur le niveau d'exécution des engagements pris dans la note de délibération spéciale du CA Réponse de la DG sur la décision de la COBAC		
1 JUILLET 2019	Signature de la convention COBAC/SIDI		
16 JUILLET 2019	Réunion du Comité de pré-sélection (CPS) de la SIDI en France		
1 AOUT 2019	Réception de la décision du CPS SIDI et du rapport de mission de PM (rapport diagnostic)		
DU 25 SEPT AU 5 OCT 2019	Mission du Consultant Patrick ROLLET		
	Réception de la lettre de la COBAC sur les nouveaux délais et les procédures à suivre pour la transformation en SA		
	Demande de précision de la DG à la COBAC		

Les Activités opérationnelles

n dépit des difficultés rencontrées, les services du FJEC ont mené quelques actions de recherches d'opportunités de positionnement et de partenariat.

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Cette année, les activités ont été focalisées sur la représentation, le gestion administrative et les ressources humaines, l'encadrement et l'accompagnement des autres services.

La représentation de la structure

La nouvelle stratégie adoptée par le conseil de direction consiste à mettre en avant les services afin de valoriser toute expertise possible. Des séances de travail se sont tenues en présence du SG et des délégués de service lorsque le besoin se faisait sentir comme lors des réunions de préparations et de sélections des candidats Startuper de Total. Il y a eu également un engagement actif aux activités impliquant la société civile. La coordination de la plateforme dette et développement (PF2D) a eu pour siège le FJEC. Elle participe au suivi des accords signés entre le gouvernement congolais et le FMI. Elle bénéficie d'un financement de l'UE via le CCOD présidé par le FJEC. Le SG a participé, au Cameroun et en France, aux réunions de mise en place d'un pro-

gramme d'appui aux organisations de la société civile congolaise, dans le cadre des contrats désendettement et développement (C2D).

La gestion administrative et des ressources humaines

Six départs ont été enregistrés au niveau du secrétariat général et des CGA. Plusieurs jeunes ont été accompagnés pour des stages dans nos différents services avec un véritable programme de suivi, afin de leur permettre de sortir avec un métier. 18 stagiaires ont été reçus, cette année, pour la plupart d'entre eux, en comptabilité.

L'accompagnement et l'encadrement des autres services

Plusieurs actions ont été prises en compte pour ce volet : partenariat avec le projet de renforcement des capacités en statistiques. La



mission a consisté à mener les opérations de paiement des enquêteurs sur le terrain dans le cadre du plan d'action du PSTAT et de s'assurer que toutes les pièces justificatives et autres documents de support sont correctement remplis et collectés. Il a été élaboré un dossier de proposition technique et une proposition financière, sous le label CAPPED. Un contrat d'un montant de 45.720.419 FCFA dont 32.610.416 FCFA en honoraires imposables et 13.110.000 FCFA en frais remboursables. A terme, il était attendu les résultats suivants:

- rédiger un guide méthodologique validé et approuvé par toutes les parties prenantes; garantir et sécuriser les primes des agents de terrain; assurer le paiement correct de tous les agents; - faire le reversement de tous les reliquats des fonds reçus de l'UCP PSTAT.

Préparation de l'appel à proposition de l'UE- UA

Le FJEC a répondu à deux appels à proposition lancé par l'UE.

1- En avril 2019, pour le programme d'appui aux organisations de la société civile mettant en œuvre des initiatives pilotes dans le cadre du pôle de coopération jeunesse UA-UE. Le FJEC s'est positionné au lot 7, à savoir: entreprises, création d'emplois et entreprenariat. Et le dossier déposé portait sur la promotion et le développement des talons dans l'agrobusiness.

2- En partenariat avec l'Association Médecin d'Afrique (MDA), nous avons répondu au programme sur le thème appui aux initiatives locales par l'amélioration de la situation économique des populations et de l'offre de services de santé dans les districts sanitaires de Ouesso, Gamboma, Djiri, Mindouli, Nkayi et Sibiti.

Ces deux dossiers n'ont malheureusement pas requis les points nécessaires pour être sélectionnés.

Dossier STARTUP avec TOTAL E&P Congo

Il s'agit d'un programme qui permet d'encourager les jeunes ayant de bonnes initiatives de création d'entreprise. Le FJEC a coaché 6 jeunes présélectionnés par TOTAL, afin de mieux défendre leur projet devant un jury. 3 ont reçu le prix.

Le premier, par un binôme sur le projet de fabrication de craies (EKOMELI) à Pointe-Noire, l'autre sur le projet Aquagritech à Brazzaville et un autre prix spécial du jury. Un contrat de suivi de deux candidats a été signé pour une sommes de 4.000.000 FCFA à percevoir sur 12 mois.

Diagnostic de La Semaine Africaine

La Conférence Episcopale du Congo a confié au CGA la réalisation du diagnostic de l'hebdomadaire La Semaine Africaine. Un premier rapport a été remis puis une restitution du rapport final a été fait au mois d'aout 2019 auprès des partenaires intéressés.

Dossier OFII

Le secrétariat général s'est chargé de relancer la direction de l'OFII au Cameroun pour exiger la tenue dans les meilleurs délais du comité de sélection. Il a, par ailleurs, entretenu les candidats pour les rassurer. Le centre de gestion et des appuis a assuré l'accompagnement de ces candidats.

Dossier projet de développement de l'agriculture commerciale (PDAC)

La consultance individuelle et l'appel à manifestation d'intérêt ont été les deux axes d'engagement. Des cadres des CGA ont été encouragés à faire acte de candidature dans les différentes prestations proposées par le PDAC.

Trois agents ont été recrutés et qui ont signé des contrats individuels. Ces contrats ont porté sur l'élaboration des business plans pour une durée de 45 jours et sur le suivi économique des microentreprises financées pour une durée de 6 mois.

Pour réaliser ces missions d'élaboration des business plans et le suivi économique des micro-entreprises, le FJEC a été retenu pour la gestion des prestataires du montage et du suivi encadrement des plans d'affaires des groupes de producteurs et des micros, petites moyennes entreprises, en réponse à la publication de l'avis à manifestation d'intérêt du PDAC. Les départements couverts ont été la Bouenza, la Lékoumou.

<u>CENTRES DE GESTION</u> ET DES APPUIS (CGA)

La crise économique qui sévit dans le pays n'a pas permis au CGA d'atteindre ses objectifs. Le portefeuille des entreprises en suivi s'étant considérablement détériorés, un nettoyage du fichier les activités de consultance avec le PDAC. D'autres consultances ont été réalisées.

Réalisation des études de faisabilité

Plusieurs facteurs ont fait que les résultats soient en deçà des prévisions. Une étude a été réalisée à Brazzaville et trente à Pointe-Noire, pour le compte de la CAPPED. Le CGA Brazzaville a aussi réalisé douze études : huit dans la création d'entre-prises et quatre pour l'insertions sociales des candidats au retour volontaire au Congo, pour le compte de



de ces entreprises a été effectué. Plusieurs contrats ont été, de ce fait, résilié

Trois axes d'intervention ont été conduit le CGA : la rédaction des études de faisabilité, le suivi en gestion et conseil des entreprises en contrat, La suspension de tout crédit à la CAPPED a entrainé la réticence des entreprises.

Cette tendance a baissé le nombre des demandeurs de crédit en quasi-totalité des banques et des EMF. l'OFII. Les besoins en crédit exprimés ont été de l'ordre de 387.294.859 FCFA, les frais d'études ont varié de 15.000 à 100.000 FCFA pour une facturation globale de 1.075.000 FCFA réalisée.

Accompagnement et suivi des entreprises

Les CGA avaient prévu suivre et accompagner 45 entreprises dont 25 à Brazzaville et 20 à Pointe-Noire. Le portefeuille entreprises a été arrêté à 12 entreprises en suivi-accompagnement dont 5 à Pointe-Noire et 7 à Brazzaville.

Les activités de consultance avec le PDAC

Les deux cadres du CGA mis en consultance ont eu comme objectif le montage des plans d'affaires. Les travaux réalisés ont consisté essentiellement à faire le diagnostic des groupement, à Pointe-Noire et Nyanga; le screening environnemental et social; le montage des plans d'affaires.

Au total, 21 plans d'affaires ont été montés et transmis aux bénéficiaires.

CELLULE D'ANIMATION ET DE PROMOTION

La recherche continue des nouveaux projets demeure le principal axe d'orientation de ce service.

Organisation des formations

Avec l'appui du CGA à Brazzaville, la CAP a relancé les activités de formation à l'esprit d'entreprise. Une pre-

mière vague de 15 personnes a été enregistrée et programmée en deux étapes; la sensibilisation à l'esprit d'entreprise et l'étude de faisabilité d'un projet d'entreprise. 12 des 15 candidats ont terminé ce cursus de formation. Ces formations démarrées au mois de mai n'ont pu être poursuivies à cause de la dégradation de l'état de santé de l'animateur principal, Guy Robert AKOUILI.

(Les autres informations liées à ce service sont dans la rubrique secrétariat général)

CENTRE DE RESSOURCES PROFESIONNEL (CRP-Bois)

Les activités du CRP ont porté sur l'usinage, la production et la vente des meubles.

L'objectif assigné, cette année, est de faire du CRP une référence en la matière. Comme objectifs à atteindre :

formation continue des maîtres artisans, formation modulaire des artisans et des apprenants;

Elaboration de modèle technico-économique insérable dans le processus locale de développement;

Articulation des filières ;

Services de proximité et ingénierie des relations, accompagnement des mutations culturelles. En plus d'être une unité de production, il est également un institut pour la formation des artisans.

Le CRP dispose de 17 machines mais 11 ont été opérationnelles. Le CRP est composé de 3 permanents et 2 stagiaires ont été retenus au titre de cette année.





De la production d'aliments de bétail à la vente des produits vétérinaires, en passant par la vaccination des poussins, à la réception des éleveurs, le rendement de la FAABCO n'a pas fait exception face au climat difficile connu cette année.

Le chiffre d'affaires de vente d'aliments a atteint un niveau appréciable : des aliments composés, du son de blé et du maïs, la valeur a été de 40.080.500 FCFA. Par ailleurs, aucune formation n'a été réalisée, l'effectif est resté stable avec 4 personnes dont 1 femme. Aucune dépense d'investissements n'a été effectuée au titre de cette année.

1054 éleveurs ont été reçu. Les statistiques présentent 21 éleveurs et fermes en suivi pour tout type d'élevage : Ovin et caprin; poulet de chair et poules pondeuses; porcs, lapins, bovins, canards et cailles.

CAPPED

De grands événements ont marqué la CAPPED :

1- La convention de comparaitre à la commission de discipline de la COBAC. Le président du conseil d'administration et la Dg ont été entendus par les commissaires de la COBAC. Il a été demandé, entre autres résolutions, la fermeture du compte ouvert à la société générale et le rapatriement de tous les fonds ;

2- L'accélération du processus de transformation pour s'adapter à la nouvelle réglementation.

Le processus a été confié à un comité de pilotage dont la mission est d'appuyer le conseil d'administration.

Un programme de travail a été mis en place pour conduire à l'aboutissement de cette action avant la fin de l'année 2019, date buttoir fixée par la CEMAC.

Le comité de pilotage de la transformation de la CAPPED

Une série de réunions du comité de pilotage a eu lieu de mars 2019 à octobre 2019. dans le même temps, le Conseil d'administration aussi s'est réuni pour examen et validation des comptes et des programmes d'activités et des budgets. Il y a lieu de signaler la signature d'une convention de partenariat avec la SIDI. Des missions d'appui ont été tenues en vue de formaliser le partenariat entre les deux structures et d'évaluer le niveau d'avancement de tout le travail d'accompagnement effectué depuis février 2019. Il est attendu la décision du comité d'investissement de la CAPPED pour la suite de ce partenariat.

Les membres ont été informés de tout ce processus grâce à la tenue des assemblées générales. Ils ont pris la résolution définissant les modalités de leur implication dans le capital de la nouvelle société aux cotés de la SIDI, du FJEC (actionnaire majoritaire, du personnel et des fondateurs—FJEC).

e budget au titre de l'exercice 2019 a été arrêté en ressources et en emplois à la somme de 147.767.071 FCFA. Il faut noter qu'il présentait un gap de 70.367.539 FCFA qui devait être couvert soit par la mise en œuvre d'un nouveau projet soit par la recherche d'un financement additif.

A la clôture de l'exercice, le budget a été exécuté à hauteur de 41.343.314 FCFA en ressources, soit un taux de 28% alors que les dépenses ont pu atteindre 33.223.682 FCFA et ont couvert essentiellement les charges de fonctionnement, à hauteur de 24%. Le FJEC a du emprunter des fonds à la CAP-PED et à d'autres tiers.

Le Secrétariat général a réalisé des recettes de l'ordre de 57% par rapport aux prévisions, grâce à la forte sollicitation de sa salle de conseil de l'ordre de 92%.

Les CGA ont réalisé des recettes de 22% par rapport aux prévisions, 14% à Brazzaville et 8% à Pointe-Noire. L'intensification de la crise économique au cours de l'année écoulée justifie cette baisse d'activités entrainant la fermeture de certaines entreprises, principaux bénéficiaires des services des CGA.

Les recettes de la CAP représentent 21%. Au cours de l'année, elle a reçu un virement de FCFA 560.102 au titre de la créance du FJEC

vis-à-vis de l'Union Européenne après la clôture du projet DICA.

L'examen du budget a révélé que les dépenses prévisionnelles ont été exécutées à hauteur de 24%.

La crise économique est la principale cause de cette baisse., ainsi le fonctionnement a été lourdement impacté. Un cumul de retard de salaire de douze mois a été observé en fin d'exercice, par ailleurs aucun investissement n'a été réalisé au cours de l'année.

ELEMENTS	PREVISIONS	REALISATIONS	ECARTS
RESSOURCES	147.767.071	41.343.314	106.423.757
SG		29.362.381	
CGA		10.683.831	
CAP		1.297.102	
EMPLOIS	141.358.310	33.223.682	108.134.628
SG		20.144.597	
CGA		9.842.886	
CAP		3.236.199	
			27.653.903

Conclusion

30 ans déjà se sont écoulés depuis le début. C'était une grande aventure tentée par ses initiateurs. Ils se demandaient que deviendront ces milliers d'étudiants à l'issue de leur cursus universitaire.

ucune garantie d'emploi offerte et beauco o u p d'interrogations. En 30 ans, la mayonnaise a pris, le Forum des Jeunes Entreprises de Com 'Afrique est devenue Forum des Jeunes

Entreprises du Congo. Une issue pour les jeunes porteurs d'idées, porteurs de projets qui ont trouvé un conseil et un accompagnateur de métiers, des micros, petits et moyens entrepreneurs au Congo.

Depuis le paysage associatif s'est agrandi. Une rude concurrence a vu le jour avec les organisations locales et celles de solidarité internationale installées au Congo ou travaillant en partenariat.

Un autre aspect de développement est la mutation de la CAPPED avec la nouvelle règlementation de l'exercice des microfinances en vigueur en Afrique Centrale. Ainsi, le dispositif de refondation a pris une nouvelle ampleur avec la transformation de la CAPPED en société anonyme. Il est établi que cette démarche entrainera des conséquences juridiques et financières sur la structure du dispositif FJEC/CAPPED.



GUY ROBERT AKOULI,

Conseiller sénior

Un des plus anciens cadres du Forum des Jeunes Entreprises du Congo (FJEC). 20 ans de présence.

l nous a quitté le 3 septembre 2019 au CHU de Brazzaville, des suites d'un AVC.

Il incarnat l'expertise des CGA dans le domaine de l'encadrement et de la formation des micros, petits et moyens entrepreneurs.

Guy!

Les drames liés à l'électricité ne se comptent plus dans les grandes villes du Congo. Elles revêtent toujours pour nous, dans la presse, le caractère d'une insupportable liste d'anecdotes désincarnées. Sauf cette semaine, avec la mort de Guy-Robert Akouli. Cadre de la CAPPED, organisme financier proche de l'Eglise et avec lequel nous avons un partenariat presque de filiation, Guy, comme nous l'appelions, était l'incarnation même de la pondération et de l'efficacité silencieuse qui caractérisent tout cadre pétri d'humanisme chrétien.

Au début de cette année, il a été chargé de mener pour nous un audit pour voir les errements de gestion, les décisions hasardeuses, un passé d'insouciances, parfois, qui expliquent la difficulté à boucler les fins de mois, ou à faire face aux obligations fiscales ou sociales, et en sortir. Son rapport circonstancié, concis, précis et sans complaisance comme doivent l'être les rapports utiles, faisait l'objet d'une analyse d'ensemble. Et chaque



fois que nous le sollicitions, que nous demandions ou fournissions des précisions, il accourait, son laptop à la main, son sérieux bien disposé. Une première fois, ce travail avait été interrompu. Pour raisons de santé. Notamment cette tension artérielle qui savait lui jouer des tours dont nos médecins savaient pourtant le soulager. Avec forces recommandations dont beaucoup insistant sur le repos. Le bosseur qu'il était savait se faire violence, et ne pas trop s'étendre sur ses malheurs. En plein travail, il savait adopter une de ses postures préférées qui ramènent à l'essentiel quand l'assemblée semble se perdre en digressions et pinailler sur les virgules et les points. Il savait aller à l'essentiel des choses. L'adage de chez nous annonce et dénonce: « Tout mort est beau »! C'est vrai : l'hypocrisie de rigueur voudrait dépeindre tout décédé aux couleurs des meilleures vertus. Et ne voir en lui (en elle) que la facade pimpante et ripolinée d'un Nobel de la paix, d'un stakhanoviste du labeur, d'un sage à la discipline chevillée au corps.

Guy n'était peut-être pas tout cela, mais il n'était certainement pas celui que l'insouciance et la légèreté des autres devaient terrasser. Parce qu'il était correct avec la vie et avec le travail, on n'aurait pas pu imaginer plus absurde raison de mort que l'insouciance (Voir article de Paul Dah, en page 15).

La vie nous échappe de mille manières. Elle n'est pas nôtre; il n'est pas sûr qu'avec un hôpital plus performant et rutilant de technologues avancées, nous eussions réussi à sauver toutes les vies en hospitalisation. Il n'est pas davantage sûr que la conscience médicale ne commence qu'avec le bistouri

bien effilé et bien désinfecté. Une saine gestion de nos structures de santé doit aussi faire le compte avec le détail de la vie au menu : du fonctionnement du circuit électrique ou des générateurs d'appoint ; de l'oxygène dans les couveuses ; de la salubrité dans l'hôpital et autour ; des garde-malades abrités ailleurs que sous un arbre ou sur une natte, dehors; à l'absence de tout racket... Et si, en plus, on pouvait y rencontrer un peu de cette conscience professionnelle, denrée rare de nos jours, nous n'en serions pas à conter plus les manquements mortels que les guérisons « miraculeuses ». Or, tout le temps, c'est Sisyphe qui roule son boulet au pied de la montagne. Une restauration coûteuse, mais un laisser-aller mortel aussi; ou un volet non fermé, une valve non ouverte, une intraveineuse prise pour une intramusculaire...

Les scandales au CHU, on ne les compte plus. Nous les oublions souvent, parce que dans la masse des agents, il en est qui veulent bien faire. Sans doute. Mais Guy est mort de n'avoir pas rencontré la chaîne des vertus et des consciences fonctionnant du début à la fin. Sur son dernier parcours de vie, il aurait pourtant suffi de si peu : de quinze minutes d'électricité seulement!

Albert S. MIANZOUKOUTA (Edito « La Semaine Africaine, n°3913 du 10 septembre 2019)

Visitez les salles de réunion du FJEC







BRAZZAVILLE
ENTRÉE EX FACULTE DES SCIENCES
PLACE DU MARCHÉ TOTAL - VILLA 43-B
+242 06 893 12 16 / 22 611 68 31
fjecbrazza@yahoo.fr